

Tchad : la protection des enfants au cœur d'une formation de professionnels du secteur



Ouverture de la formation en présence du Représentant par intérim du HCR (avec le micro à droite) entouré de participants venus de divers services, organisations et agences. Photo UNHCR/V Ndakass

N'Djamena, 13 juillet 2017 (UNHCR) – Organisée et modérée par la section protection de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR, la formation, tenue les 11 et 12 juillet 2017, dans les locaux de l'organisation à N'Djamena, a regroupé plus de 30 participants du secteur de la protection de l'enfance au Tchad.

Pendant ces deux jours de formations marqués par des échanges critiques et productifs et des simulations de cas pratiques, les participants ont fait un état des lieux aussi bien du cadre juridique que des ressources nécessaires pour des politiques et programmes appropriés de la protection des enfants. Ils ont ainsi revu la situation prévalant aussi bien chez les réfugiés que chez les Tchadiens tout en échangeant d'expériences sur les meilleures méthodes et pratiques pour mettre en exergue les meilleures solutions dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les participants ont montré beaucoup d'intérêt des participants sur les thématiques liées aux enfants vivant avec handicap



Photo de groupe des participants et formateurs. Photo UNHCR/V Ndakass

Les participants sont venus des services de l'Etat dont la direction nationale de l'enfance et celle des personnes handicapées et de la Commission Nationale d'Accueil et de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) ainsi que des organisations non gouvernementales, des agences des Nations Unies et des organismes spécialisés comme le Centre d'Education Spécialisée pour les enfants retardés (CESER) et la Fondation Dieu Bénit, qui s'occupe d'orphelins.

Au terme de leurs discussions, ils ont souligné que « la protection des enfants est un sujet transversal qui ne relève pas uniquement des spécialistes de la question », a expliqué Francesca Spadiliero, administratrice associée à la protection de l'enfance à la Représentation du HCR à N'Djamena.

« Nous avons mis à profit cette formation pour souligner aussi la priorité qui doit être accordée à cet important sujet à travers un renforcement des mécanismes de coordination et d'échange de bons procédés surtout dans un contexte de diminution de ressources », a indiqué Francesca Spadiliero en saluant la participation active de divers acteurs du secteur.

Les enfants représentent plus de 54 pour cent des 400 mille réfugiés et demandeurs d'asile que le Tchad accueille sur son territoire et leur protection et bien-être est une priorité pour le HCR et ses partenaires en collaboration avec les structures de l'Etat tchadien.

Pour le Représentant par intérim du HCR, Edward O'Dwyer, la protection de l'enfant est primordiale pour le bien-être même de la société. « Aussi leur intérêt doit être au centre de nos préoccupations et de nos activités au quotidien », a-t-il déclaré avant de souligner que le HCR continuera à fournir des efforts pour apporter les meilleures réponses et pour la recherche de solutions durables par rapport à la protection des enfants et surtout des plus vulnérables. « Les enfants sont toujours au cœur de nos activités de protection et d'assistance des réfugiés ».



Des enfants réfugiés dans un "espace ami de l'enfant" au camp de Doholo, dans le sud du Tchad. Photo UNHCR/ PG Gomes